

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 16 MAI 2024

Le PV du CM du jeudi 4 avril a été validé

- . le planning de tenu du bureau de vote pour le scrutin des élections européennes a été validé
- . décision modificative : une décision budgétaire modificative a été adoptée afin de prévoir un amortissement complémentaire de travaux
- . une subvention de 2000 € a été validée pour le comité des fêtes
- . le permis d'aménager du lotissement sera déposé
- . un point a été fait sur l'avenir de la boulangerie, il y aurait éventuellement un repreneur, mais cela reste à confirmer.
- . la Commune se renseigne sur les possibilités d'aides des différents partenaires pour éventuellement racheter le bâtiment.